



**Fiche d'inscription
Tennis Club de Morancé
Saison 2020 - 2021**

Contacts / Renseignements
Gérald FERRARO
 Président du Tennis Club
 06 72 76 17 45
 04 78 36 71 52
 tc.morance@fft.fr

Tableau à compléter pour chaque membre à inscrire en cours :

Nom	Prénom	Date de naissance	Contraintes horaires pour les cours*

*Les groupes des cours seront constitués par les enseignants en fonction des niveaux et en tenant compte autant que possible des contraintes

N° carte PASS'REGION : (-30 €)

Veuillez remplir si changement

Adresse :

Tél. Fixe :

Mobile :

Email principal (obligatoire) :@.....

Cotisation annuelle (obligatoire):

- . Enfant (-18 ans) / étudiant : 55 € + 20 € par licence
- . Adulte : 95 € + 30 € par licence
- . Couple ou famille avec enfants -18 ans : 180 € + licences

Cours (30 semaines) :

- | | 1h00 | 1h30 | 2h00 | 3h0 | |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------|
| . Enfant (-18 ans) / étudiant : | 90 € | 135 € | 180 € | 250 € | |
| . Adulte : | 120 € | 180 € | | | |

Autres :

- . Invité occasionnel : 20 €
- . Clé éclairage : 5 €
- . Badge accès (dispense si badge saison 2013/2014 rendu) : 10 €

Cotisation été (14/06/2021 au 06/09/2021) :

Non disponible à la rentrée

- . Enfant / Etudiant : 45 €
- . Adulte : 65 €
- . Couple ou famille avec enfants -18 ans : 110 €

Total :

Fait le / / à

Signature :

L'inscription au club entraîne l'acceptation des règlements intérieurs du club et de la FFT.
 Les données personnelles collectées ici n'ont comme seul objectif de gérer les accès au club de tennis, les inscriptions à d'éventuelles épreuves en compétition, l'émission de la licence de la FFT, contacter les parents des enfants mineurs en cas de nécessité. Ces données ne seront ni vendues ni louées ni mise à disposition pour un autre usage. Chaque personne reste propriétaire de ses données personnelles et pourra exercer l'ensemble des droits relatifs à celles-ci, en particuliers ceux actualisés dans le cadre du RGPD.
 J'autorise, sans réserve l'Association Tennis Club de Morancé, ci-après « l'Association » à disposer pleinement et irrévocablement des photographies les représentant, réalisées dans le cadre des activités de l'Association ou à l'occasion d'une manifestation dans laquelle l'Association participe et à utiliser leurs nom et prénom. Ces photographies sont destinées à être reproduites, représentées et/ou adaptées, en tout ou partie, s'il y a lieu, dans le cadre de la communication interne et externe de l'Association. Cette autorisation gracieuse vaut pour le monde entier et sans limite de durée et les adhérents reconnaissent ne pas prétendre à une réparation d'un préjudice quel qu'il soit du fait de l'utilisation de leur image.
 OUI – NON : Rayer la mention inutile et signer